

REGLEMENTS DES COMPETITIONS SENIORS

SAISON 2016 / 2017

Les compétitions se disputent suivant un calendrier validé par la commission Organisation Coupes, Championnats et Calendriers.

ARTICLE 1 : COTATION

Match gagné : 4 points
 Match nul : 2 points
 Match perdu : 1 point
 Pénalité : 0 point
 Forfait : moins 1 point

ARTICLE 2 : DUREE DES RENCONTRES

Les rencontres comportent deux périodes égales de 45 minutes, séparées d'une mi-temps.

ARTICLE 3 : DESCENTES

Les descentes sont calculées sans descente de Ligue. Dans le cas contraire application de l'article 4 des règlements généraux du district Haute-Garonne:

« en cas de descente d'équipe du district Haute-Garonne des championnats de ligue, il y aura pour la ou les catégories concernée(s) et dans chaque division de cette catégorie, autant de descentes supplémentaires que de descentes de ligue. Toute rétrogradation disciplinaire n'entraînera pas de descente supplémentaire. »

ARTICLE 4 : SECTEUR NORD

Les poules des championnats seniors de première division et promotion première division sont établies par la commission OCCC.

Les poules de deuxième division sont établies quand les inscriptions sont connues et il est tenu compte des secteurs géographiques.

Les poules seront constituées par application du vote de l'assemblée générale du 15 juin 2012 :

Pour la première division

- Les descentes d'excellence sont réparties dans les deux poules de première division.
- Les montées de promotion première division sont réparties dans les deux poules de première division.

Les poules sont complétées par les clubs qui restent dans la division.

Pour la promotion première division

- les descentes de première division sont réparties dans les quatre poules de promotion première division.
- les montées de deuxième division sont réparties dans les quatre poules de promotion première division.
- les poules sont complétées par les clubs qui restent dans la division.

Les championnats comportent les divisions suivantes :

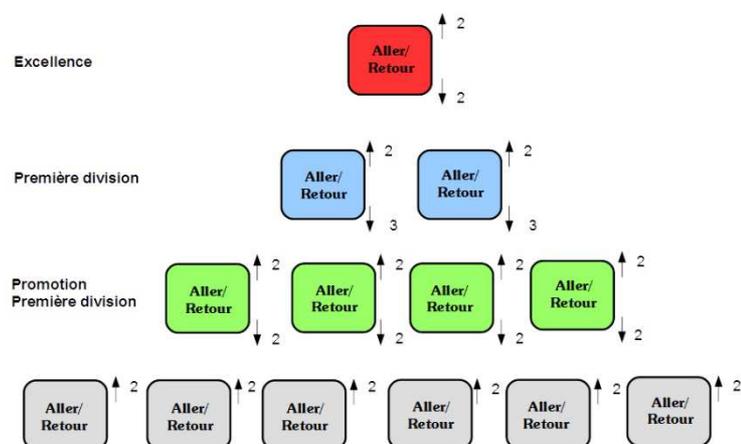
Excellence : 12 équipes groupées en une poule

Première division : 24 équipes réparties en deux poules de 12 équipes.

Promotion première division : 48 équipes réparties en quatre poules de 12 équipes.

Deuxième division : 72 équipes réparties en six poules de 12 équipes

En fin de saison :



REGLEMENTS DES COMPETITIONS SENIORS

Titre de la catégorie

Excellence : le premier de la poule sera déclaré champion.

Première division : le premier de chaque poule disputera le titre de champion en finale.

Promotion première division : le premier de chaque poule disputera les demi-finales, le classement des 4 équipes (classement dans la division) déterminera les rencontres et le lieu : 1 reçoit 4 et 2 reçoit 3. Le vainqueur de ces deux rencontres disputera le titre de champion en finale.

Deuxième division : le classement des 6 équipes (classement dans la division) déterminera les matchs d'appuis (3 reçoit 6 et 4 reçoit 5) et les 1/2 finales (1 reçoit le vainqueur du match 4 contre 5 et 2 reçoit le vainqueur du match 3 contre 6).

Les vainqueurs des 1/2 finales disputeront le titre de champion en finale.

Matchs d'appui, 1/2 finales

Les rencontres pour déterminer les vainqueurs auront une durée de deux mi-temps de 45 minutes. A défaut de résultat positif au terme des 90 minutes, les équipes se départageront directement par l'épreuve des coups de pied au but exécutée dans les conditions réglementaires.

Finales

Les rencontres pour déterminer les titres de champion auront une durée de deux mi-temps de 35 minutes. A défaut de résultat positif au terme des 70 minutes, les équipes se départageront directement par l'épreuve des coups de pied au but exécutée dans les conditions réglementaires.

ARTICLE 5 : SECTEUR SUD

Les poules des championnats seniors du secteur sud sont établies par la commission Organisation Coupes, Championnats et Calendriers.

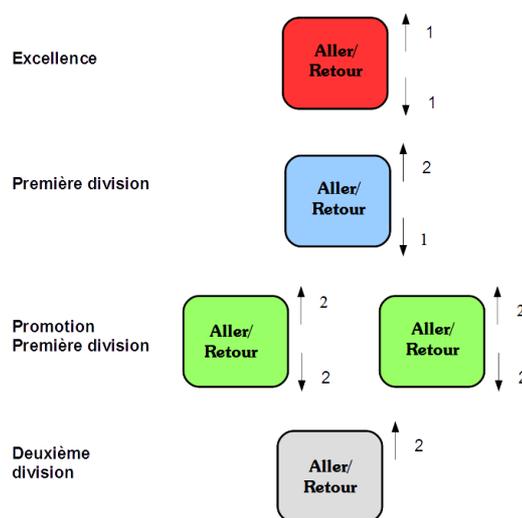
Les championnats comportent les divisions suivantes :

Excellence : 12 équipes groupées en une poule

Première division : 12 équipes réparties en une poule

Promotion première division : 20 équipes réparties en deux poules de 10 équipes.

Deuxième division : 12 équipes réparties en une poule



Excellence : le premier de la poule sera déclaré champion.

Première division : le premier de la poule sera déclaré champion.

Promotion première division : le premier de chaque poule disputera la finale

Deuxième division : le premier de la poule sera déclaré champion.

ARTICLE 6 : Pour la saison 2017-2018 :

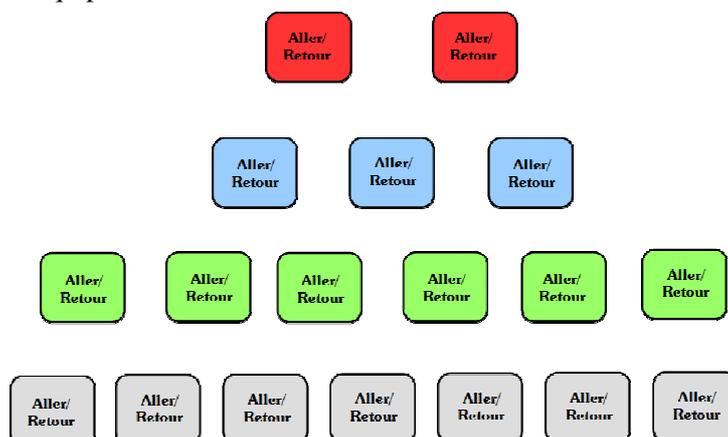
Les championnats comporteront les divisions suivantes, organisés par la commission Organisation Coupes Championnats Calendriers (OCCC) en tenant compte prioritairement des secteurs géographiques du département :

Excellence : 24 équipes réparties en deux poules de 12 équipes

Première division : 36 équipes réparties en trois poules de 12 équipes.

Promotion première division : 72 équipes réparties en six poules de 12 équipes.

Deuxième division : X équipes réparties en X poules de 12 équipes.



En fin de saison :

REGLEMENTS DES COMPETITIONS SENIORS

ARTICLE 7 : FOOT ENTREPRISE

Le District Haute-Garonne de Football organise les compétitions de football entreprise suivant le mode et les formules de son choix. Les règlements généraux de la Ligue Midi-Pyrénées restent applicables pour autant qu'ils ne se trouvent pas modifiés par les dispositions spéciales ci-après.

Un match foot entreprise ne peut se dérouler sans arbitre assistant. Un joueur peut assurer cette fonction mais il ne peut être remplacé qu'à la mi-temps par une personne (joueur ou dirigeant) qui devra officier toute la seconde période.

Délégué : il est toléré de n'indiquer qu'un seul nom sur les feuilles de matchs.

Dans le courant de la semaine précédant une rencontre, l'équipe recevante est invitée à contacter son adversaire. Cette démarche conviviale peut éviter quelques malentendus (adresse du stade, couleurs des maillots).

La compétition comprend 1 poule de 14 équipes, le premier accèdera en Promotion honneur ligue.

ARTICLE 8 : FUTSAL

Le District Haute-Garonne de football organise les compétitions de futsal suivant le mode et les formules de son choix. Les règlements généraux de la Ligue Midi-Pyrénées restent applicables pour autant qu'ils ne se trouvent pas modifiés par les dispositions spéciales ci-après.

Le nombre de joueurs titulaires d'une double licence « joueur » autorisés à figurer sur une feuille de match dans les compétitions de futsal du District est de :

Excellence : 8

Premières divisions : 10

Promotion 1^{ère} division : 12

Séniors

La compétition comprend 1 poule de 12 équipes en Excellence, 1 poule de 12 équipes en première division et 1 poule de 14 équipes en Promotion première division.

Montées

- Excellence : Les deux premiers de la poule unique accèderont à la Promotion Honneur Ligue.
- Première division : Les deux premiers de la poule unique accèderont à la division excellence.
- Promotion première division : Les 2 premiers de la poule unique accèderont à la première division.

Descentes

- Excellence : Les deux derniers de la poule unique descendront en première division
- Première division : Les deux derniers de la poule unique descendront en promotion première division

Titre

Excellence, Première division et Promotion première division : L'équipe ayant terminée à la première place de la poule sera déclarée championne.

Jour de match

En fonction des salles attribuées aux clubs par les différentes municipalités ou par location tous les jours de la semaine, y compris le dimanche peuvent être choisis

REGLEMENTS DES COMPETITIONS SENIORS

par la commission lors de l'élaboration du calendrier.

Salles

En fonction du nombre de match, du calendrier et de la disponibilité des salles, les rencontres peuvent se jouer soit dans une salle neutre soit dans la salle de l'adversaire du club recevant.

Sécurité

Les clubs devront prendre toutes les mesures de police pour assurer la régularité des rencontres. Ils seront tenus pour responsable des incidents de quelque nature qu'ils soient qui se produiront dans les salles ou dépendances avant, pendant ou après la rencontre.

Durée des rencontres

Les rencontres futsal seniors comportent deux périodes égales de 20 minutes, séparées d'une mi-temps de 5 minutes.

Futsal Féminin

En fonction des engagements, une compétition spécifique est organisée pour les équipes désirant pratiquer uniquement en Futsal.

Football animation

Une fois par mois, les rencontres seront organisées les dimanches matin pour les clubs futsal, à condition que tous les joueurs soient licenciés.

L'ensemble des clubs pourront jouer en pratique complémentaire durant les mois de janvier et février sur inscription.

ARTICLE 9 : FOOT FEMININ

Le District Haute-Garonne de football organise les compétitions féminines suivant le mode et les formules de son choix. Les règlements

généraux de la Ligue Midi-Pyrénées restent applicables pour autant qu'ils ne se trouvent pas modifiés par les dispositions spéciales ci-après.

Les compétitions se disputent suivant un calendrier validé par l'OCCC qui gère l'ensemble des compétitions.

Championnat Seniors

Le Championnat comporte les catégories suivantes :

- football à 11 :

2 poules géographiques de X équipes

La montée et le titre seront déterminés à l'issue d'une rencontre, sur terrain neutre, entre les équipes premières de chaque poule.

- football à 8 :

Le championnat sera établi en fonction du nombre d'équipes engagées

1^{er} cas : X poules de X équipes (12 au maximum par poule)

2^{ème} cas : La compétition se déroule en 2 phases.

- 1ère phase : les équipes sont réparties en 2 à 4 poules de x équipes phase aller.
- 2ème phase : à l'issue de la première phase, 2 poules de niveau sont établies : Niveau A et Niveau B. La compétition se déroule en matchs Aller / Retour

Niveau A : Les premières équipes de chaque poule formeront le niveau A (6 ou 8 équipes) aller/retour

Niveau B : les autres équipes.

Titre

Dans le cas de plusieurs poules un match déterminera le champion.

REGLEMENTS DES COMPETITIONS SENIORS

Pratique :

- 1/2 terrain de foot à 11 avec une surface de réparation de 26m x 13m (traçage peinture ou plâtre)
- ballon taille 5
- durée des rencontres : 2 x 45 minutes

Règlements :

- Règle du foot à 11

Sauf :

- 6 remplaçantes autorisées
- Dégagement des six mètres à hauteur du point de réparation (3 mètres à gauche ou à droite du point de réparation)
- Dégagement de volée ou 1/2 volée par la gardienne interdit
- Hors-jeu à la ligne médiane

Précision : Aucun spectateur le long de la ligne médiane. Les spectateurs doivent rester derrière la main courante.

Par décision du Conseil de Ligue, deux joueuses U17F, avec autorisation médicale, peuvent être portées sur la feuille de match.

Challenge de l'avenir

U9 : 11 journées sous forme de plateaux foot à 5 de 40 minutes

Ballon taille 3

U11 : 10 journées sous forme de plateaux foot à 5 de 50 minutes

Ballon taille 4

U13 : 10 journées sous forme de plateaux foot à 5 de 60 minutes et 8 journées pour la coupe national foot à 8 de 60 minutes

Ballon taille 4

U15 : Une poule à x équipes sous forme match aller/retour 2 x 35 ou 40 minutes

Ballon taille 4

Pour les règles de jeu se référer au foot animation.